

Arrêté fédéral approuvant la gestion du Conseil fédéral en 2008

du 11 juin 2009

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les rapports du Conseil fédéral du 11 février 2009¹,
arrête:

Art. 1

La gestion du Conseil fédéral en 2008 est approuvée.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil des Etats, 28 mai 2009

Le président: Alain Berset
Le secrétaire: Philippe Schwab

Conseil national, 11 juin 2009

La présidente: Chiara Simoneschi-Cortesi
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

¹ Non publié dans la FF

